

Questions à M. le Maire

En marche vers d'autres comportements.



Un peu partout des initiatives se mettent en place en partenariat avec les collectivités. Qu'en est-il pour St Geniès ?

La commune s'est engagée auprès du Syndicat Mixte de l'Etang de l'Or dans son programme «**Zéro pesticide**». Elle est également présente dans le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PPAH) mis en place par la Métropole et le Syndicat Intercommunal Garrigues Campagne. La municipalité est en bonne voie pour réduire son utilisation de pesticides. Mais cela ne sera pas sans difficultés.

Quelles vont être ces difficultés ?

L'un des principaux freins à ces nouvelles pratiques obligatoires pour la collectivité va certainement être la difficulté des habitants à accepter « les mauvaises herbes » et revenir aux habitudes de nos anciens qui nettoyaient, tous les jours, leur devant de porte.

Il y aura aussi les difficultés liées au fonctionnement interne de la mairie. En effet, l'entretien « zéro pesticide » va demander aux employés de consacrer beaucoup plus de temps au nettoyage des rues. Par ailleurs, dans le cadre du PPAH, il est prévu un plan de formation destiné aux agents des espaces verts.

Dans le village, ce changement est en bonne voie. Il se manifeste de quelle façon ?

Mon collègue et 1^{er} adjoint, Jean-Claude IMBERT a anticipé ces changements par l'achat d'un broyeur de végétaux récupérateur de broyats de façon à concevoir différemment l'entretien des espaces publics. Nos jardiniers pratiquent la technique du paillage, technique qui présente de nombreux avantages notamment une réelle économie d'eau. Toutes les nouvelles plantations du village, à savoir plus de 1300 arbres et arbustes plantés depuis octobre 2015, ont été réalisées avec cette technique.

Préserver, Protéger notre environnement, ce n'est pas forcément compliqué. Notre objectif

est d'être le moteur de ces changements de comportements pour rester un village où il fait bon vivre.

En tant qu'élu départemental et métropolitain délégué à la viticulture, quelle est votre position sur les pratiques phytosanitaires dans l'agriculture ?

Le monde agricole a fait de gros efforts pour se mettre en conformité avec les directives gouvernementales. Il faut savoir reconnaître ces efforts et ne pas stigmatiser le monde agricole. J'ai proposé à la Chambre d'Agriculture lors de son Assemblée Générale le 1^{er} juillet à Montpellier en présence de Monsieur Pierre Pouëssel, Préfet de l'Hérault, la signature d'une charte par laquelle les agriculteurs et les collectivités s'engageraient sur les bonnes pratiques à appliquer.

Cette proposition a été accueillie très favorablement par Monsieur le Préfet et la Chambre d'Agriculture.



Zoom sur les services :

Guichet unique de la Métropole.



Bienvenue à Katia MARTIN qui intègre l'équipe administrative. Depuis le 02 février, Katia accueille désormais les St Geniérois en mairie pour tous renseignements liés à la Métropole dans le cadre de la mise en place du Guichet Unique mais aussi pour tous renseignements liés à la vie quotidienne du village.

Bernadette est désormais affectée au service Communication.

Anne-Marie ARQUILLIERE, rédactrice depuis de très longues années du Bulletin Municipal et créatrice du site de la commune, laisse sa place à un comité de rédaction et à Bernadette pour ce nouveau concept d'informations municipales.

Un grand merci à Anne Marie pour ce travail remarquable.

Transfert de compétences à la Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence du service Voirie (travaux, nettoyage, espaces verts, éclairage public) a été transféré à

la Métropole. Cela concerne les moyens techniques, financiers et humains

Les services Voirie et Espaces Verts des 31 communes de la Métropole sont organisés par pôle. Notre pôle « Cadoules-Béranger » est situé à Castries. Il regroupe 10 communes. Il est administré par un directeur, placé sous l'autorité de la Métropole et donc des 10 maires composant ce pôle, chacun en ce qui le concerne. L'objectif principal est la mutualisation des services et des moyens. On peut déjà noter que St Brès nous a prêté une machine de traçage routier, Baillargues une balayeuse. De notre côté, nous leur avons fourni une épareuse et un agent.